



Fédération Française de Carrosserie  
Industrie et Services

Communiqué de presse

Paris, le 13 novembre 2023

## La FFC Constructeurs trahit la FFC

A la suite d'une requête déposée par la FFC Constructeurs, branche minoritaire de la FFC, présidée par Guillaume OLIVIER et pilotée par son secrétaire Général Benoît DALY, le Tribunal judiciaire de Paris a jugé invalide la réélection du 17 mars 2022 de Patrick CHOLTON pour un troisième mandat à la présidence de la FFC.

Cette invalidation est uniquement liée à la limitation statutaire des mandats du Président, et ne concerne en rien, ni ne remet en cause la qualité de la gestion de la FFC par M. Patrick CHOLTON, d'ailleurs certifiée chaque année par un commissaire aux comptes.

M. Patrick CHOLTON, élu pour la première fois en 2014, a effectué un second mandat dès 2018, et devait logiquement se retirer de ses fonctions de Président de la FFC et de SOLUTRANS en avril 2022. Toutefois, **en l'absence de candidat déclaré dans les trois branches adhérentes à la FFC (Carrossiers-constructeurs, Équipements et Véhicules, et Mobilité Réparation et Services)**, le comité de gouvernance, de Direction et le Conseil d'Administration de la FFC, avaient demandé à M. Patrick CHOLTON, **à titre exceptionnel**, de s'engager pour un troisième et dernier mandat. Cela afin d'éviter une carence à la tête de la FFC, extrêmement dommageable pour l'avenir de la Fédération, son rôle de porte-voix de la Filière et bien sûr pour SOLUTRANS, propriété de la FFC, devenu le plus grand rassemblement européen du véhicule industriel et urbain.

Cette décision de troisième mandat, prise à la demande puis votée à la majorité des membres de la FFC, a été contestée par une petite minorité de membres dirigeants de la FFC Constructeurs au mépris de toute conscience fédérale et de l'intérêt de la Fédération.

Lors du Comité de Direction de la FFC qui s'est tenu ce jour, les branches Équipements et Véhicules et Mobilité Réparation et Services, ont élu Patrick NARDOU, Président de la FFC Mobilité Réparation et Services en tant que Président de la FFC intérimaire, jusqu'à la fin du mandat en cours. Les deux Présidents ont, par ailleurs, solennellement réaffirmé leur confiance en M. Patrick CHOLTON, en le confirmant à la Présidence de SOLUTRANS et à la présidence de CARPROMO, organe vital de la FFC, en charge de la Formation, du CFA de la FFC et de l'événementiel de la Fédération. Sous sa présidence, la situation financière de la FFC n'a cessé de s'améliorer, tout comme celle de CARPROMO, celle de la FFC Mobilité Réparation et Services, ainsi que celle du Centre de Formation des Apprentis de la FFC. Sans oublier le salon SOLUTRANS, qui a pris une dimension mondiale et est devenu le principal contributeur financier de la Fédération, permettant à celle-ci de poursuivre son activité quotidienne de représentation de la filière.

Pour sa part, Patrick CHOLTON, particulièrement choqué, indigné et profondément écoeuré par les attaques personnelles et mensongères lues dans la presse ces derniers jours, tient à réagir : « Depuis

15 années, je m'investis bénévolement, 5 jours par semaine, dans la présidence de la FFC et de SOLUTRANS.

Si la Fédération fonctionne sur un modèle collaboratif avec les branches FFC Équipements et Véhicules et FFC Mobilité Réparation et Services, il s'est toujours avéré impossible de construire un projet avec les dirigeants de la FFC Constructeurs, qui se sont toujours opposés aux décisions des autres branches.

Depuis le début des années 2010, la FFC Constructeurs s'isole progressivement de la Fédération Française de Carrosserie :

- La FFC Constructeurs développe un complexe de supériorité, affirmant que c'est leur branche qui pèse le plus lourd au sein de la Fédération, et que sans eux, point de SOLUTRANS possible. Je rappelle à ce titre que le nombre de carrossiers-constructeurs représente à ce jour environ 20 % des adhérents de la FFC. Sur SOLUTRANS, les adhérents de la FFC Constructeurs représentent 3,5 % du nombre d'exposants et 4,2 % en termes de surface d'exposition sur les 90 000 m<sup>2</sup>. Par ailleurs, si je les avais écoutés, SOLUTRANS serait resté un salon régional, dans un esprit protectionniste.
- La FFC Constructeurs rompt peu à peu toute relation avec la FFC et ses autres branches, ne respecte plus les statuts de la Fédération, renonce à utiliser les services de la Fédération (en privant leurs adhérents), est très souvent absente à la Fédération, s'accapare le service de Veille réglementaire mis en place pour l'ensemble des adhérents, conteste les décisions prises par le Comité de Direction de la Fédération, s'oppose au processus d'élection du Président de la FFC une première fois en 2018, s'approprie les éléments du patrimoine de la Fédération Française de Carrosserie, patiemment collectés par les adhérents de la FFC depuis 180 ans, en décidant, alors que les statuts l'interdisent, de recruter des équipementiers comme adhérents au sein de leur branche.
- La FFC Constructeurs, a tenté d'évincer la branche Mobilité Réparation et Services de la Fédération, et n'a pas hésité pour cela, en 2017, à s'opposer à la représentativité de la Branche au sein des Services de l'Automobile, la privant de financements importants. La représentativité a depuis été reconquise en 2022.
- La FFC Constructeurs, loin de se préoccuper de l'avenir de la FFC et de SOLUTRANS, n'hésite pas à déclencher une campagne de presse calomnieuse à quelques jours du Salon.

Profitant de l'annonce de Tribunal judiciaire de Paris, invalidant l'élection du 17 mars 2022, ils ont, ces derniers jours, franchi un cap inadmissible, en m'accusant par voie de presse de malhonnêteté et de détournement d'actifs. Ces accusations sont fausses, honteuses et diffamatoires. Le soutien de Jean Jacques MEROUR, président de la FFC Équipements et Véhicules, ainsi que celui de Patrick NARDOU, président de la FFC Mobilité Réparation et Services, témoignent de ma loyauté envers la Fédération et la filière depuis des années. Je souligne également que pour mon second mandat, j'ai été réélu avec 64 % des voix et non pas à une voix près, comme j'ai pu le lire. Je ne peux tolérer de tels accusations et agissements, et je me devais de porter ces informations à la connaissance de tous. »

Ces agissements n'ont qu'un seul but : évincer Patrick CHOLTON de la Fédération afin de récupérer le pouvoir et les finances (notamment en vendant SOLUTRANS) leur haine n'a plus de limite pour parvenir à leurs fins.

« J'aurai l'occasion de m'exprimer ce mercredi 15 novembre à 10 heures, dans le cadre d'une conférence de Presse dans nos locaux, en présence de l'expert-comptable de la FFC et de notre conseil, afin de répondre à l'ensemble de vos questions. »

**Contact Presse FFC** : Frédéric RICHARD – 06 82 87 69 34 – [frederic.richard@ffc-carrosserie.org](mailto:frederic.richard@ffc-carrosserie.org)